INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION A L’ECOLE MATERNELLE DE CHAMBORS,

POUR LES ENFANTS NES EN 2015 :



L’inscription se déroule en plusieurs étapes :

1. A la mairie de votre village, avec les documents suivants :

* Le livret de famille
* Un justificatif de domicile

1. A partir du 07 mai 2018, les parents prennent un rendez-vous avec la directrice (03.44.49.30.64). Il faudra venir avec les documents suivants :

* L’attestation d’inscription remise par la mairie (ou parfois la mairie me la transmet directement)
* Un certificat médical attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou attestant d’une contre-indication (document pouvant être remis plus tard, non urgent)
* Les fiches de renseignements et la fiche médicale d’urgence complétées, que la mairie vous aura remises.
* En cas de divorce ou de séparation, une copie du dernier jugement relatif à la garde des enfants.

1. Temps d’adaptation

* J’accueillerai les enfants et leur(s) parent(s) un samedi matin au mois de juin, à partir de 10h, pour une petite découverte de l’école.

Merci d’avance et à très bientôt

La directrice, Mme Briançon